

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 novembre 2019

RELATIF À L'ENGAGEMENT DANS LA VIE LOCALE ET À LA PROXIMITÉ DE L'ACTION
PUBLIQUE - (N° 2357)

AMENDEMENT

N ° CL1084

présenté par

Mme Errante, M. Travert, Mme Françoise Dumas, Mme Amadou, Mme Rossi, M. Pellois,
M. Simian, M. Baichère et Mme O'Petit

ARTICLE ADDITIONNEL

AVANT L'ARTICLE 26, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.